

RESTAURANT SCOLAIRE

Grille tarifaire 2023 / 2024

Enfants de la Commune	Quotients familiaux	2023-2024
	Moins de 401 €	3.09€ 1€*
	De 401 € à 600 €	3.41€ 1€*
	De 601 € à 800 €	3.67€ 1€*
	De 801 € à 1 000 €	3,86 €
	De 1 001 € à 1 200 €	4.05 €
	De 1 201 € à 1 400 €	4.24 €
	De 1 401 € à 1 600 €	4,43 €
	De 1 601 € à 1 800 €	4.62 €
	De 1 801 € à 2 000 €	4,81 €
	Plus de 2 001 € ou QF Inconnu	5 €
Repas Exceptionnel		Tarif de la tranche de quotient familial + 20%
Enfants Hors Commune QF>800		Tarif de la tranche de quotient familial + 20%
Panier repas parental pour les enfants allergiques ne pouvant pas disposer d'une adaptation (Frais de fonctionnement/encadrement)		1,50 €
Repas adulte		6,80 €
Pénalité de retard de dépôt de dossier d'inscription		+ 1€ par repas/enfant sur le premier mois de facturation

(*) Tarif social lié au dispositif d'aide de l'Etat « La cantine à 1 € ».

RESTAURANT SCOLAIRE

Grille tarifaire 2023 / 2024

Enfants de la Commune	Quotients familiaux	2023-2024
	Moins de 401 €	3,09€ 1€*
	De 401 € à 600 €	3,41€ 1€*
	De 601 € à 800 €	3,67€ 1€*
	De 801 € à 1 000 €	3,86 €
	De 1 001 € à 1 200 €	4,05 €
	De 1 201 € à 1 400 €	4,24 €
	De 1 401 € à 1 600 €	4,43 €
	De 1 601 € à 1 800 €	4,62 €
	De 1 801 € à 2 000 €	4,81 €
	Plus de 2 001 € ou QF Inconnu	5 €
Repas Exceptionnel		Tarif de la tranche de quotient familial + 20%
Enfants Hors Commune QF>800		Tarif de la tranche de quotient familial + 20%
Panier repas parental pour les enfants allergiques ne pouvant pas disposer d'une adaptation (Frais de fonctionnement/encadrement)		1,50 €
Repas adulte		6,80 €
Pénalité de retard de dépôt de dossier d'inscription		+ 1€ par repas/enfant sur le premier mois de facturation

(*) Tarif social lié au dispositif d'aide de l'Etat « La cantine à 1 € ».